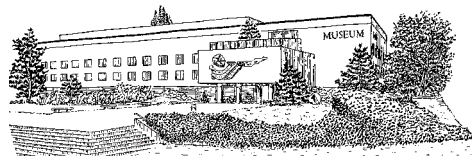


R E V U E D E PALÉOBIOLOGIE

ISSN 1661-5468

VOL. SPEC. - N° 10, 2005



Muséum d'Histoire Naturelle • Ville de Genève • Suisse

Histoires... de crocodiles...

Daniel PAUNIER¹

Résumé

A partir de l'histoire d'Ali, un alligator qui a été l'hôte populaire du Muséum d'histoire naturelle de Genève pendant de nombreuses années, cette note évoque l'image, le statut et le rôle du crocodile dans l'antiquité, en particulier dans le monde gréco-romain, à partir des témoignages littéraires, iconographiques, numismatiques et archéologiques.

Mots-clés

Crocodile, antiquité, littérature, iconographie, numismatique, archéologie.

Abstract

About crocodiles... Starting from the story of Ali, an alligator who has been a most popular guest of the Natural History Museum of Geneva for many years, this short paper addresses the image, status and role played by crocodiles in Antiquity, especially in the Greco-Roman world and this through literary, iconographic, numismatic and archaeological testimonies.

Key words

Crocodile, antiquity, literature, iconography, numismatics, archaeology.

QUELQUES LARMES POUR UN CROCODILE...

«Ali n'est plus», «Ali est mort à 40 ans», titraient en gras les quotidiens genevois, conférant à l'événement une dimension propre à traduire la popularité du disparu... C'est en effet le 18 août 1990 que s'éteignait, à la suite d'un arrêt cardiaque, un hôte illustre et choyé du Muséum d'histoire naturelle de Genève, Ali, *Caiman crocodilus*, alligator, crocodile d'Amérique, un animal fabuleux, l'un des derniers survivants de l'époque des dinosaures, qui avait fait rêver des générations d'enfants et était devenu, au fil des ans, non seulement la mascotte du musée mais aussi une véritable attraction populaire. Ainsi, avant les cours d'archéozoologie que Louis CHAIX leur dispensait régulièrement dans le cadre d'un programme d'archéométrie, nos étudiants ne manquaient jamais de venir saluer Ali, nonchalamment étendu dans son bassin, au milieu du grand hall d'entrée, à proximité immédiate de l'auditoire. Acheté tout petit au Tessin en 1950 par un particulier, à une époque où ce genre de commerce était encore licite, Ali trône un certain temps au centre de la Brasserie du Crocodile, sise au n° 100 de la rue du Rhône, jusqu'à la fermeture de l'établissement en 1958. Recueilli et soigné par le Muséum, qui occupait alors l'aile nord de l'Université-Bastions, confié provisoirement au zoo de Zurich en 1962 pendant le déménagement du musée dans ses nouveaux locaux de Malagnou, en 1965 Ali prend définitivement possession de son bassin, dont l'eau est chauffée en permanence à 28 degrés, pour couler des jours tranquilles,

nourri, lavé, brossé, soigné et bichonné par ses gardiens successifs ; âgé de 40 ans au moment de sa mort, il pesait 145 kilos pour une longueur, modeste, de 3 mètres. Pour rendre hommage à Louis CHAIX, en dépit des différences essentielles et spécifiques qui caractérisent les squelettes, en particulier les crânes, des crocodiliens, crocodiles, alligators, caïmans et autres gavials (on ne saurait tromper sur ce point un archéozoologue !), nous choisirons donc, tout naturellement, de brosser à grands traits (un développement circonstancié du sujet mériterait tout un livre !) l'image, le statut et le rôle du crocodile dans l'antiquité, plus particulièrement dans le monde romain. Entre la vache (sacrée, ici comme ailleurs !), allusion au squelette d'un bovin que nous avons mis au jour dans la villa gallo-romaine de Bernex, analysé par le récipiendaire voilà plus de 35 ans, et le crocodile, cet animal fascinant, apparu il y a près de 200 millions d'années, notre préférence ira à l'exotisme, voire à l'insolite...

SUR LES BORDS DU NIL...

C'est le crocodile du Nil (*Crocodilus niloticus*), une espèce aujourd'hui menacée et en voie d'extinction, que les Anciens, Egyptiens, Grecs ou Romains, connaissent, même si certains voyageurs, explorateurs, marchands ou soldats, ont pu rencontrer occasionnellement le crocodile des marais (*Crocodilus palustris*) en Asie, notamment en Inde. C'est donc par l'Égypte, dont la civilisation raffi-

¹ Professeur honoraire d'archéologie des provinces romaines à l'Université de Lausanne, 43, ch. de l'Étang, CH-1219 Châtelaine, Suisse. E-mail : Daniel.Paunier@unil.ch

née a fasciné successivement les Grecs, maîtres du pays à l'époque hellénistique, puis les Romains, vainqueurs de la flotte de la reine CLÉOPÂTRE et de MARC-ANTOINE à Actium en 31 av. J.-C., que l'image du crocodile, inspirant à la fois crainte et émerveillement, s'est répandue en Occident, conséquence d'un engouement largement manifesté pour le pays des pharaons, de cette forme d'égyptomanie, toujours d'actualité aujourd'hui, à voir les flots de touristes envahissant les rives du Nil ou les cohortes de visiteurs se bousculant aux portes des grandes expositions thématiques... Sans nous attarder sur la religion égyptienne, où l'animal, sacré, momifié et enseveli selon les rites prescrits occupe une place particulière, totalement étrangère aux conceptions gréco-romaines, nous nous bornerons à rappeler ici l'existence, bien attestée par les textes et l'archéologie, du dieu-crocodile SOBEK, fils de NEITH, représenté sous une forme humaine à tête de saurien, divinité de l'eau et de la fertilité, mais aussi du pouvoir destructeur de l'inondation du Nil (HARRASSOWITZ, 1979, vol. 3 : art. Krokodilskulte, col. 802-811, et 1984, vol. 5 : art. Sobeck, col. 995-1036). On connaît plusieurs de ses sanctuaires ; ainsi, dans le Fayoum, à Crocodilopolis, l'Arsinoé de l'époque hellénistique, aujourd'hui Medinet El Fayoum, si l'on en croit le géographe grec STRABON qui a visité les lieux, un crocodile, solitaire et apprivoisé, adoré sous le nom de SOUCHOS, était nourri de grains, de viande et de vin par les touristes (Géographie XVII, 1, 38) ; dans cette ville et ses environs, les archéologues ont mis au jour plusieurs temples dédiés à SOBEK ainsi que des momies et des œufs de crocodiles ; à Kom Ombo, en Haute-Egypte, se dresse un temple d'époque ptolémaïque, remarquablement conservé, comportant exceptionnellement deux sanctuaires accolés, dédiés respectivement et principalement à HAROÉRIS, le dieu à tête de faucon, et à SOBEK ; dans la chapelle d'Hathor, le visiteur peut admirer, aujourd'hui encore, des sarcophages et des momies de crocodiles. Parmi les nombreux témoignages relatifs aux crocodiles sacrés de l'Égypte ancienne, on citera, à titre anecdotique, un jouet conservé à Berlin où l'animal présente une gueule articulée pouvant s'ouvrir et se fermer...

LE CROCODILE VU PAR LES ANCIENS

Passons aux témoignages de quelques auteurs grecs et romains qui ont visité l'Égypte et nous ont laissé des récits et des descriptions parfois pittoresques, sinon fantaisistes. L'historien grec HÉRODOTE (environ 490-425 av. J.-C.), qui entreprit de nombreux voyages en Égypte, Syrie, Libye, Mésopotamie, Scythie et autres contrées, enquêtant sur le monde jusqu'à l'Indus et aux rives du Niger, consacre un livre entier de ses Histoires au pays des pharaons, un témoignage saisissant de sa curiosité intellectuelle, de sa méthode scientifique fondée sur l'enquête directe, mais aussi de l'admiration et de la sympathie qu'il ne manque pas de témoigner aux populations

et aux civilisations rencontrées, au risque parfois, il est vrai, de céder un peu trop facilement à la crédulité. Fasciné par le Nil et ses crues nourricières, séduit par les monuments admirables d'une civilisation aux lois et aux usages étonnants pour un Grec, il dresse un véritable bestiaire du pays, tout en s'interrogeant sur les liens particuliers qui unissent l'homme et l'animal, considéré le plus souvent comme sacré. Après les chats, les chiens, les ichneumons, les faucons et les ibis, il passe « au crocodile et aux particularités de sa nature » (Histoires : II, 65-76). Le crocodile « ne mange point pendant les quatre mois les plus rudes de l'hiver ; ... il pond des œufs sur terre ferme, guère plus grands que ceux des oies ; il est le seul animal qui n'ait point de langue et qui approche la mâchoire supérieure de l'inférieure, cette dernière restant immobile... il atteint dix-sept coudées » (soit environ 8 mètres, une taille bien improbable pour le crocodile du Nil qui ne dépasse guère 4 à 4,50 m !) ; « ... il a des yeux de porc et des dents saillantes »... Craint de tous les autres animaux, ennemi des dauphins (PLINE, *Naturalis historia*, VIII, 91), il n'est en paix qu'avec le trochilus, une sorte de pluvian (*pluvianus aegyptus*), qui entre dans sa gueule ouverte pour y « gober les sangsues ; et le crocodile prend tant de plaisir à se sentir soulagé, qu'il ne lui fait point de mal »... La plus curieuse des manières de l'attraper est d'attacher « un dos de porc à un hameçon qu'on laisse aller au milieu du fleuve afin d'amorcer le crocodile. On se place sur la rive et l'on prend un cochon de lait en vie, qu'on bat pour le faire crier. Le crocodile s'approche du côté où il entend ces cris et, rencontrant en son chemin le morceau de porc, il l'avale : le pêcheur le tire à lui et la première chose qu'il fait après l'avoir mis à terre c'est de lui couvrir les yeux de terre glaise »... Le crocodile est également chassé au filet (DIODORE, *Bibliothèque historique*, I, 35) et, comme en témoignent certaines représentations figurées, au harpon (REINACH, 1922 : 162, 1). Notons que la chasse aux crocodiles n'est pratiquée que par certains Égyptiens, comme ceux d'Eléphantine et des environs, dit encore HÉRODOTE, qui ne regardent point les crocodiles comme sacrés et qui ne se font aucun scrupule d'en manger. D'autres Égyptiens, ajoute-t-il, tiennent les crocodiles pour des animaux sacrés, comme à Thèbes et aux environs du lac Moeris, dans le delta, près duquel s'élevait la ville de Crocodilopolis, la ville du dieu SOBEK ; les habitants, raconte-t-il, choisissent un crocodile qu'ils élèvent « et qu'ils instruisent à se laisser toucher avec la main. On lui met des pendants d'oreille d'or ou de verroterie et on lui attache aux pattes de devant des bracelets ... Quand il est mort, on l'embaume et on l'ensevelit dans un cercueil sacré »... Si pour ARISTOTE (*De partibus animalium* : 2, 17, 660 b), qui s'inspire largement de la description d'HÉRODOTE, le crocodile possède bien une langue, mais peu visible, adhérente à la mâchoire inférieure toujours immobile contrairement aux autres animaux, pour PLINE L'ANCIEN, lui aussi, le « monstre à quatre pattes » du Nil, « redoutable sur terre comme dans le fleuve », est « le seul animal terrestre qui n'ait pas l'usage de la langue ;

le seul aussi qui ait la mâchoire supérieure mobile pour mordre... Quand, rassasié de poissons dont il fait sa nourriture et la gueule pleine des restes de chair, il se livre au sommeil sur le rivage, un petit oiseau, appelé là-bas trochilos et roitelet en Italie, l'invite à ouvrir la gueule pour y trouver sa propre pâture : il lui nettoie d'abord en sautillant l'extérieur, ensuite le gosier que le crocodile, en vue de ce chatouillement agréable, ouvre autant qu'il peut... (*Naturalis historia*, VIII, 3). La peau du saurien est si dure qu'il est impossible de l'entamer, sauf sur le ventre, où elle est « fort mince et tendre », une peau que les dauphins fendent aisément avec leurs « ailes tranchantes comme des rasoirs » (*Naturalis historia*, VIII, 16). La mainmise de Rome sur l'Égypte va favoriser l'intégration du pays dans l'Empire et stimuler les échanges ainsi que la circulation des hommes et des idées : particuliers, soldats, marins, marchands, fonctionnaires et empereurs, héritiers des pharaons, à l'exemple de SEPTIME-SÈVÈRE, vivement impressionné par l'art et les sanctuaires égyptiens, font connaissance avec une culture séculaire, à laquelle la civilisation romaine va emprunter plusieurs traits, en particulier dans le domaine religieux ; les cultes égyptiens, déjà diffusés dans une partie du bassin méditerranéen par les souverains hellénistiques, vont gagner Rome par la Campanie : à partir d'Alexandrie, devenue le plus grand port de la Méditerranée, ISIS, dont la fête, le 5 mai, marque la reprise de la navigation maritime, et SÉRAPIS s'implantent à Pompéi, Pouzzoles, puis dans la capitale. Sous l'Empire, dans le tissu urbain de Rome, l'ensemble architectural du temple d'ISIS et du *Serapeum*, œuvre de Caracalla, avec son allée de lions, de sphinx, de crocodiles et de cinocéphales, constitue un îlot d'exotisme qui devait frapper plus d'un Romain (COARELLI, 1994 : 172). Rappelons aussi la cinquantaine d'obélisques égyptiens, images du statut des capitales (Héliopolis, Alexandrie, puis Rome), rappels de la soumission du pays des pharaons, mais aussi symboles du soleil et du pouvoir impérial qui, à partir d'AUGUSTE, importés, parfois fabriqués dans la capitale de l'Empire, deviennent un ornement urbain incontournable. En Égypte, toutefois, la religion, réfractaire au panthéon gréco-romain, ne connaît guère d'évolution ; même le culte impérial, où l'empereur est représenté sous l'aspect des anciens pharaons, reste très superficiel ; les divinités locales, en particulier sous leur forme animale (ibis, faucon, vache, crocodile), conservent leur grande popularité. Prestige d'une antiquité fabuleuse et goût de l'exotisme attirent de nombreux visiteurs, dont plusieurs, comme nous l'avons vu, traduisent leurs souvenirs et leurs impressions dans des livres. Parmi les sujets d'étonnement et d'émerveillement, le crocodile est l'un des animaux du Nil qui a exercé la plus grande fascination sur les voyageurs ; dès lors, on ne sera pas surpris d'apprendre que la ville de Crocodilopolis-Arsinoé a été l'un des sites touristiques les plus fréquentés de l'époque romaine (TOYNEBEE, 1973 : 218) ; d'après un papyrus daté de 112 av. J.-C., le sénateur Lucius MUMMIUS se rend d'Alexandrie à Arsinoé

pour admirer le pays (HUNT & EDGAR, 1934 : n° 416) ; à l'époque augustéenne, l'historien et géographe grec STRABON séjourne en Égypte, où il visite, lui aussi, Crocodilopolis-Arsinoé ; il rapporte que les prêtres peuvent ouvrir sans crainte la gueule du crocodile sacré SOUCHOS pour y déposer la nourriture et y faire couler le vin apportés par les touristes ; la scène se répète tout autour du lac où séjourne l'animal solitaire, pour la plus grande joie des visiteurs (Histoire XVII, 1, 38). PLUTARQUE (*De solertia animalium*, 976 B) et ELIEN (*De natura animalium*, VIII, 4) confirment que les crocodiles sacrés étaient souvent apprivoisés, capables de répondre à leur nom et de reconnaître la voix de leur maître ; ils pouvaient se laisser toucher et même tolérer l'introduction d'une main dans leur gueule pour faciliter le nettoyage de leurs dents (TOYNEBEE, 1973 : 218).

LES CROCODILES ARRIVENT À ROME...

La première présentation publique de crocodiles, au nombre de cinq, accompagnés d'un hippopotame, est due au richissime édile Marcus Aemilius SCAURUS, en 58 av. J.-C. ; simultanément, ce magistrat fait combattre dans l'arène 150 léopards (PLINE, *Naturalis historia*, VIII, 40). STRABON rapporte que les crocodiles importés à Rome pour les spectacles sont souvent accompagnés par des Égyptiens originaires de Tentyra où, comme nous l'avons vu, le crocodile, loin d'être considéré comme un animal sacré, est jugé dangereux et maléfique pour l'homme et, à ce titre, digne d'être chassé et tué. Ces Tentyritains construisent à Rome un bassin comportant, sur l'un des côtés, une plateforme où les sauriens peuvent s'étendre au soleil ; si nécessaire, les Égyptiens sautent tous ensemble dans l'eau, tirent les crocodiles sur l'estrade à l'aide d'un filet pour que les spectateurs puissent les admirer avant que les bêtes ne regagnent leur bassin... (Géographie, XVII, 1, 38). En l'an 2 av. J.-C., à l'occasion de la dédicace du temple de Mars Ultor sur son forum, l'empereur AUGUSTE exhibe 36 crocodiles dans le cirque de Flaminius inondé pour l'occasion (CASSIUS DION, Histoire romaine, LV, 10, 8). D'autres spectacles du même genre sont organisés ultérieurement, notamment par ANTONIN LE PIEUX (*SCRIPTORES HISTORIAE AUGUSTAE, Antoninus Pius*, 10, 9). On rapporte par ailleurs que l'empereur ELAGABALE possédait un crocodile en guise d'animal domestique (*IDEM, Elagabalus*, 28, 3) ! A la fin du IV^e siècle, l'orateur et politicien SYMMAQUE, défenseur du paganisme, rapporte dans ses Lettres les difficultés rencontrées à son époque pour se procurer les bêtes sauvages nécessaires aux jeux : naufrages, incidents divers rendent difficile le respect des commandes et des contrats ; quant aux crocodiles, animaux les plus demandés pour les spectacles, il est souvent impossible de les maintenir en vie ; refusant de se nourrir pendant 50 jours, il devient inévitable de les tuer (*Epistolae*, IX, 141 et 151 ; VI, 43).

LE CROCODILE DANS LA PHARMACOPÉE, LA POÉSIE ET LES FABLES

A côté de son caractère sacré, de sa viande ou des spectacles exotiques qu'il permet d'offrir aux foules, le crocodile, dont un exemplaire naturalisé était souvent suspendu dans les pharmacies romaines (*GEOGRAPHI LATINI MINORES*, édité. A. RIESE: 72 R, *ad pigmentarios*), est également recherché pour la confection de médicaments, de parfums, d'onguents, voire de remèdes aphrodisiaques; selon PLINE, les intestins du saurien contiennent une substance très utile pour soigner les affections oculaires, en particulier la cataracte, tandis que les dents de sa mâchoire droite, attachées au bras droit, ont un pouvoir aphrodisiaque (*Naturalis historia*, XVIII, 107-108). HORACE, dans sa deuxième épode, où il parle non sans cynisme d'une ancienne maîtresse, déclare: «... la craie humide, le parfum fabriqué avec des excréments de crocodile ne tiennent plus sur son visage»... Quant à la place du crocodile dans la littérature, à côté des témoignages de voyageurs, d'historiens, de géographes ou de naturalistes cités plus haut, nous mentionnerons encore, à titre d'exemple, JUVÉNAL et les fabulistes; dans l'une de ses satires (Satires: XV, 5), le poète se gausse de l'Égyptien qui adresse son culte insensé à des monstres: «... les uns adoptent le crocodile, les autres se sentent saisis d'effroi devant l'ibis gorgé de serpent» ... Une fable d'ESOPE (VI^e s. av. J.-C.), Le Renard et le Crocodile, raconte que la peau épaisse et écaillée du saurien permet de le confondre de mensonge, tandis que PHÈDRE, un affranchi de l'empereur AUGUSTE, rapporte que les chiens ne s'abreuvent dans le Nil qu'en courant, de peur d'être happés par les crocodiles! Quant aux expressions «verser des larmes de crocodile», utilisée pour la première fois par le célèbre orateur ASTÉRIOS vers 305 ap. J.-C. (Le Photios: 503) et apparue dans la langue française au XVI^e siècle par allusion à une légende médiévale qui voulait que le crocodile pleurât après avoir dévoré un homme, ou «un raisonnement de crocodile», manière de sophisme déjà utilisé par les Grecs, en particulier par CLÉMENT D'ALEXANDRIE vers 200 ap. J.-C., il n'y a pas lieu de proposer ici de plus longs développements.

LE CROCODILE EN IMAGES

Examinons brièvement l'iconographie du crocodile dans le monde gréco-romain. Une tombe de la nécropole de Marissa, en Palestine, attribuée au II^e siècle av. J.-C., présente l'une des images les plus anciennes du crocodile dans l'art hellénistique (PETERS & THIERSCH, 1905: pl. 12; REINACH, 1922: 354, n° 8); l'animal, parfaitement esquissé, plein de vie, est accompagné d'un hippopotame et d'un poisson. Le crocodile fait presque toujours partie intégrante des paysages nilotiques, nés au II^e siècle av. J.-C. à Alexandrie, un thème souvent représenté dans le monde romain sur les peintures murales et les mosaïques

et resté très populaire jusqu'au VI^e siècle de notre ère. Ces compositions, qui représentent généralement le Nil bordé de palmiers et de plantes aquatiques, des huttes entourées de palissades, des pygmées, occupés à la pêche ou à la chasse, ainsi que les animaux familiers du delta, comme l'hippopotame, le crocodile, l'ichneumon ou l'ibis, évoquent la civilisation égyptienne telle qu'on l'imagine dans la culture romaine. Parmi les nombreuses représentations connues, nous citerons la célèbre mosaïque de Palestrina-Praeneste (fin du II^e siècle av. J.-C.) illustrant l'Égypte au moment de l'inondation du Nil, où foisonnent constructions à l'architecture gréco-romaine, abris légers, pêcheurs et chasseurs sur des embarcations de divers types, guerriers, animaux fabuleux désignés chacun par leur nom écrit en grec, au nombre desquels figurent plusieurs crocodiles, la queue relevée, attaqués par des chasseurs (REINACH, 1922: 374; GULLINI, 1956; DUNBABIN, 1999: 49-52); d'autres pavements ou peintures représentent des crocodiles à l'affût sur le rivage, menaçant un âne, essayant d'entraîner dans le Nil un bœuf qu'un homme retient par la queue, mettant en fuite ou dévorant des pygmées, voire servant de monture, à l'image de ce tableau de Pompéi où un pygmée chevauche un crocodile, tenant dans ses mains des filins, tirés, à l'opposé, par trois compagnons. Sur une mosaïque en blanc et noir ornant un édifice thermal d'Ostie, le crocodile, en tant que symbole du pays des pharaons, accompagne un buste de femme personnifiant l'Égypte, à côté d'autres provinces nourricières de Rome, comme l'Espagne, l'Afrique et la Sicile. Enfin, sur la base d'une statue du Nil, conservée au Vatican, figure, en relief, un ichneumon, la queue dressée, attaquant un crocodile (BECATTI, 1961: n° 74 et pl. 118; REINACH, 1922: 374-377; TOYNBEE, 1973: 219-220; POMPEII 1974: n° 311). Le crocodile, comme beaucoup d'autres animaux domestiques ou sauvages orne parfois le médaillon des lampes à huile: crocodiles affrontés, surmontés de dauphins (BAILEY, 1980: Q 770), combat entre un crocodile et un serpent (LEIBINDGUT, 1977: pl. 48, 304), symplegma érotique sur un bateau entre une femme nue et un crocodile (LOESCHCKE, 1919, n° 424-427) ou encore, scène à la fois érotique et satyrique se déroulant également sur un bateau, une femme nue portant une palme, est accroupie sur un phallus posé sur le dos d'un crocodile (Fig. 1) (BAILEY, 1980: Q 900); cette représentation, connue, notamment, sur des lampes de Vindonissa (LOESCHCKE, 1919: no 428) et de Genève (LEIBINDGUT, 1977: pl. 38, 183), est généralement interprétée comme une caricature obscène de la reine CLÉOPÂTRE, vaincue par OCTAVE à Actium, mais présentée ici de manière méprisante portant la palme de la victoire, le crocodile figurant plutôt l'Égypte que le dieu de la fertilité SOUCHOS, comme le proposait W. DEONNA, voire la flotte de Marc-Antoine tournant la reine en dérision, comme le suggère A. VEYRAC (DEONNA, 1926: 19-20; BAILEY, 1980: 43-44; VEYRAC, 1998: 49). Le crocodile, devenu le symbole de l'Égypte à partir de l'époque hellénistique, même s'il personnifie déjà le pharaon dans l'Ancien Tes-



Fig. 1: Lampe à huile fragmentaire, trouvée à Genève (MAH inv. C 1474, Maison Broillet). Caricature obscène de la défaite de CLÉOPÂTRE à Actium. Le crocodile symbolise l'Égypte. La reine vaincue, tient, par dérision, la palme de la victoire (Photographie du Musée d'Art et d'Histoire de Genève).

tament (EZECHIEL : 29, 3 : « ... j'en veux à toi, Pharaon, roi d'Égypte, grand crocodile qui te tiens couché au milieu de tes fleuves... je te mettrai des crochets aux mâchoires... »), figure à ce titre sur certaines monnaies romaines ; seul dans le champ, il orne ainsi le revers d'*aurei* portant la légende *ÆGYPTO CAPTA*, frappés en 27 av. J.-C., peu avant qu'OCTAVE, sous son 7^e consulat, reçoive le titre d'AUGUSTE par le Sénat (MATTINGLY & SYDENHAM, 1923 : 21). Parmi les faveurs insignes octroyées à la colonie de Nîmes par AUGUSTE, (les motifs d'un telle générosité prêtent toujours à discussion : VEYRAC, 1998 : 50-62), figure le privilège de frapper, probablement entre 18 av. J.-C. et 14-15 de notre ère, des *dupondii* à l'effigie du crocodile (Fig. 2). Constituant trois séries, ces pièces au service de la propagande impériale, ont circulé en grand nombre dans l'Empire, particulièrement en Occident. L'avers présente les bustes adossés d'AUGUSTE et d'AGRIPPA, avec la titulature *IMP(erator) DIVI F(ilius)*, conférée par le Sénat à OCTAVE en 27 av. J.-C., et, sur certaines séries, le titre *P(ater) P(atriae)*, accordé à AUGUSTE en 2 av. J.-C. ; le revers figure un crocodile, l'Égypte, la queue dressée, enchaîné à une palme couronnée, symbole de la victoire, accompagné de la légende *COL(onia) NEM(ausus)*. Ce monnayage, qui célèbre la victoire navale d'Actium (le



Fig. 2: *Dupondius* frappé à Nîmes, trouvé à Genève (MAH inv.). La scène du crocodile enchaîné à une palme évoque la victoire navale romaine d'Actium et la soumission de l'Égypte (Photographie du Musée d'Art et d'Histoire de Genève).

crocodile pourrait être interprété comme un bateau animalisé, à l'instar des bateaux végétalisés de l'architecture contemporaine, qu'on peut observer, notamment, sur les frises de l'*Ara Pacis*, délivre sans doute plusieurs messages symboliques: allusion au mythe du sauroch-tone, victoire d'APOLLON sur le dieu-crocodile SOBEK (VEYRAC, 1998: 16-34). A côté de ces monnaies, existent des médailles dites «au pied de sanglier», présentant les mêmes avers et revers que les *dupondii*, mais caractérisées par un appendice en forme de patte ou de cuisseau d'animal, sanglier ou bovin (en raison de l'imprécision de la forme, les numismates hésitent) (Fig. 3 et 4). Ces objets, qui ne sauraient constituer un monnayage, sont généralement interprétés comme des ex-voto, des talismans ou des substituts d'offrandes; à l'appui de cette dernière interprétation, on peut mentionner, dans les cortèges funéraires égyptiens, la présence, parmi d'autres desservants, d'un porteur d'un cuisseau de bœuf. Le bovin pourrait être un taureau, dont la valeur symbolique (pouvoir, force, virilité, fécondité), comme celle du sanglier (pugnacité, courage, férocité) se manifeste dans une grande partie du monde indo-européen, en particulier chez les Gaulois (VEYRAC, 1998: 12-16; 35-47). Pour terminer, nous ne manquerons pas de noter que l'emblème actuel de la ville de Nîmes, accordé aux consuls nîmois en 1536 par FRANÇOIS I^{er}, reste celui du palmier (qui a

remplacé la palme de la victoire) portant une couronne d'or, auquel est enchaîné un crocodile, colleté d'or, surmonté de l'inscription COL NEM.

POUR CONCLURE

Si les influences alexandrines, les cultes égyptiens et les *aegyptiaca* sont bien présents en Gaule (LECLANT, 1956 et 1984), y compris dans notre pays (SPM V: 324-326), les ossements de crocodiles ne sauraient constituer le quotidien des archéozoologues: un animal trop rare, trop fragile et trop cher, sans doute, pour figurer au programme des jeux de l'amphithéâtre dans les provinces. Rares, d'ailleurs, sont les témoignages d'animaux importés en Suisse à l'époque gallo-romaine, daims, gazelles, chameaux (s'agit-il de bêtes vivantes, de trophées ou de talismans, comme cette dent de lion montée en pendentif, mise au jour à Augst? Telle est la question!), le bilan reste maigre (SPM V: 37-38). Ali, naturalisé, n'offre guère davantage d'espoir... Souhaitons tout de même aux archéozoologues, malgré l'amoncellement des cartons d'ossements en mal d'analyse dans les dépôts de fouilles, de tomber un jour sur un os... de crocodile...



Fig. 3: Monnaie de Nîmes dite «à la patte de sanglier». Ces pièces sont généralement interprétées comme des ex-voto, des talismans ou des substituts d'offrandes animales (Photographie du Musée archéologique de Nîmes; cliché: Dejan STOKIC).



Fig. 4: Médaille de Nîmes dite «à la patte de sanglier», présentant une variante plus précise de l'appendice. (Inv. 73 A 25 1999). Diam. 2,8 cm (Photographie de la Bibliothèque nationale de France, Cabinet des Médailles).

BIBLIOGRAPHIE

- BAILEY, D.M. (1980) - *A catalogue of the Lamps in the British Museum, 2: Roman Lamps made in Italy*. Londres.
- BECATTI, G. (1961) - *Scavi di Ostia IV. Mosaici e pavimenti marmorei*. Rome.
- COARELLI, F. (1994) - *Guide archéologique de Rome*. Paris.
- DEONNA, W. (1926) - En regardant fumer les lampes antiques. II. La femme et le crocodile. *Revue des Etudes Anciennes*, Bordeaux, 28: 19-20.
- DUNBABIN, K.M.D. (1999) - *Mosaics of the Greek and Roman World*. Cambridge.
- GULLINI, G. (1956) - *I mosaici di Palestrina*. Rome.
- HUNT, A.S & C.C. EDGAR (1934) - *Selectae Papyri. II. Non-Literary Papyri. Publics Documents*. Londres.
- HARRASSOWITZ, O. (1972-1992) - *Lexicon der Aegyptologie*. Wiesbaden (7 volumes).
- LECLANT, J. (1956) - Notes sur la propagation des cultes et monuments égyptiens, en Occident, à l'époque impériale. *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire*, Le Caire, 55: 173-179.
- LECLANT, J. (1984) - Un aspect des influences alexandrines en Gaule: les scènes nilotiques exhumées en France. In: AA.VV. *Alessandria e il mondo hellenistico romano. Studi in onore di Achille Adriani*. Rome: 440-444.
- LEIBUNDGUT, A. (1977) - *Die römische Lampen in der Schweiz*. Berne.
- LOESCHCKE, S. (1919) - *Lampen aus Vindonissa*. Zurich.
- MATTINGLY, H & E.A. SYDENHAM (1923-1994) - *The Roman Imperial Coinage*. Londres. (10 volumes).
- PETERS, J.-P. & H. THIERSCH (1905) - *Painted Tombs in the Necropolis of Marissa*. Londres.
- POMPEII, AA.VV. (1974) - *Pompeji. Leben und Kunst in den Vesuvenstädten*. Ausstellung, Kunsthhaus. Zurich.
- REINACH, S. (1922) - *Répertoire des peintures grecques et romaines*. Paris.
- SPM V: AA.VV. (2002) - *La Suisse du Paléolithique au Moyen-Age. V. Epoque romaine*. Bâle.
- TOYNBEE, J.M.C. (1973) - *Animals in Roman Life and Art*. Londres.
- VEYRAC, A. (1998) - *Le symbolisme de l'as de Nîmes au crocodile*. Montagnac.